# PREMIERE PARTIE: PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

# AVIS D'APPEL D'OFFRES N° DNCMP/ 1/3/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DES NON VIVRES POUR LES SINISTRES ET VICTIMES DE LA FAMINE

## Objet

1. Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture en **deux lots** des non vivres pour les sinistrés et victimes de la famine.

#### Financement du marché

2. Le marché sera financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2020-2021.

## Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) avec Publication Nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

1er lot: - 800 pagnes triplets (6 yards) afritextiles, multicolore, non uniformes

- 600 bâches de 5m sur 4m;
- 4 ballons de friperies pour hommes de 100kg chacun :
- 4 ballons de friperies pour femmes :
- 4 ballons de friperies pour enfants mixtes (garçons et filles);
- 1000 couvertures :
- 1200 casseroles d'au moins 10 l chacun.

2ème lot: - 100 machines à coudre;

- 50 tondeuses;
- 50 grands miroirs de salon de coiffure ;
- 100 chaises roulantes :
- 1000 houes:
- 680 arrosoirs.

Le soumissionnaire peut présenter les Offres pour tous les lots mais il ne peut gagner qu'un seul lot.

- 4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché constituent deux(2) lots.
- 5. Les fournitures seront livrées dans un délai maximum de Vingt (20) jours calendrier. Un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

## Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques

ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 153 du Code des Marchés publics.

# Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

- 8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) à verser sur le compte N° 1101/001-04 ouvert à la BRB.
- 9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au cabinet du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 18.

### Présentation de l'offre

- 10. Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
- 11. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission respectivement de : Un Million Deux Cent Mille Francs Burundais (1 200 000Fbu) pour le 1<sup>er</sup> lot et Un millions Six Cent Mille Francs Burundais (1 600 000Fbu) pour le 2<sup>ème</sup> lot.
- 12. Les Offres devront être soumises au Secrétariat du cabinet du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre
- 13. Les Offres doivent être accompagnées du bordereau d'attestation d'achat du DAO comme mentionné au point 8.
- 14. Les offres doivent être paginées, paraphées et doivent avoir une table des matières.

## Validité des offres

15. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## Date limite de dépôt des offres

- 16. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le <u>& £1.9../2020</u> à 9 heures du matin.
- 17. Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

## Séance d'ouverture des offres

18. Les Offres seront ouvertes <u>le 9.87.9./2020</u> à 9 heures 30 min en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

## Critères de qualification

 Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement particulier d'Appel d'Offres.

Fait à Bujumbura, le 0.4.00./2020

Le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre

0 2100000

Hon. Imelde SABUSHIMIKE

oits de la Personne Huma